CICR

croix-rouge française
Humanisons la vie

Cours annuel de droit international humanitaire (DIH) pour professionnels de humanitaire

Le DIH de la théorie à la pratique : principes, normes et action humanitaire

Lyon, France
du 28 juillet au 3 août 2013

Organisé par la **Croix-Rouge française (CRF)**
et le **Comité International de la Croix-Rouge (CICR)**

Cette édition du cours annuel de droit international humanitaire, organisée conjointement par la Croix-Rouge française et le CICR, s'adresse aux praticiens humanitaires désireux de mieux appréhender les principes et règles de base du droit international humanitaire et leur pertinence pour l'action humanitaire. Elle comprendra 4 journées alliant la théorie et la pratique, et se conclura par une journée dédiée aux défis contemporains de l'accès et de l'action humanitaires.

Programme du cours

Dimanche 28 juillet

18.00 **Session inaugurale**
Représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Croix-Rouge française (CRF)

19.30 *Dîner*

Lundi 29 juillet

07.00-08.30 *Petit déjeuner*

08.30-10.00 **Séance introductive**
Vincent Sautenet, Conseiller juridique et formation, Forum pour l'intégration et la promotion du droit, CICR.
Marica Tamanini, Forum pour l'intégration et la promotion du droit, CICR.

Durant cette session, nous passerons en revue le programme du cours, les objectifs, le déroulement de la semaine et les attentes des participants.

10.00-10.30 *Pause*

10.30-12.00 **Rencontre avec Balthasar Staehelin, Directeur général adjoint du CICR** : priorités et défis du CICR

12.00-13.30 *Déjeuner*

13.30-15.00 **Le DIH : pertinence pour les professionnels de l'humanitaire**
Vincent Sautenet, Conseiller juridique et formation, Forum pour l'intégration et la promotion du droit, CICR.

Cette session situera le DIH au sein de son environnement normatif, comme outil à disposition des professionnels humanitaires en période de conflit armé : qu'est ce que le DIH, quelles en sont les sources, quand s'applique-t-il, quelle est sa spécificité, etc.

15.00-15.30 *Pause*

15.30-17.00 **La qualification des différentes situations de violence**
Marco Sassòli, Professeur ordinaire au Département de droit international public et organisation internationale, Université de Genève.

La qualification des différentes situations de violence entraîne des conséquences pratiques quant à la nature des droits et obligations des différents protagonistes. Par le biais de cas pratiques, cette session adressera les conséquences clefs de ces différentes qualifications.

19.30 *Dîner*

Mardi 30 juillet

07.00-08.30 *Petit déjeuner*

08.30-10.00 **DIH, droits de l'homme et droit à la vie**
Marco Sassòli, Professeur ordinaire au Département de droit international public et organisation internationale, Université de Genève.

La question du respect du droit à la vie est au cœur des préoccupations lors des situations de violence et des conflits armés. Comment ces deux branches du droit adressent-elles cette question fondamentale et quelles sont les conséquences de ces approches quant à l'usage de la force?

10.00-10.30 *Pause*

10.30-12.00 **Le principe de distinction, pierre angulaire du DIH**
Vincent Sautenet, Conseiller juridique et formation, Forum pour l'intégration et la promotion du droit, CICR.

Qu'est ce qui constitue un objectif militaire légitime, comment différencie-t-on les personnes qui peuvent faire l'objet d'une attaque directe des civils, dans quelle mesure les civils peuvent-ils perdre la protection liée à leur statut?

12.00-13.30 *Déjeuner*

13.30-15.30 **Le DIH et la conduite des hostilités**
Christian De Cock, Lieutenant-colonel, Chef du Département de droit international, ministère de la Défense, Bruxelles.

La conduite des hostilités est une question complexe qui mêle principes de distinction, de proportionnalité et de précaution à la question des moyens et méthodes de guerre. Cette session entraînera les participants au cœur du DIH : établir un équilibre entre nécessité militaire et principes humanitaires.

15.30.16.00 *Pause*

16.00-17.30 **Les drones et la conduite des hostilités**
Col. Rossi, Colonel EMG Simone Rossi, Chef d'Etat-major à la Formation d'Application de l'Aviation 31, Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), Berne.

Les drones sont de plus en plus utilisés dans les conflits armés. S'il ne fait aucun doute que le DIH s'applique à leur utilisation dans ce cadre, celle-ci pose un certain nombre de défis sur les plans juridique et pratique. Quelles sont les différentes fonctions des drones, quel est l'état actuel de la technologie, quels problèmes leur utilisation peuvent-ils poser?

19.30 *Dîner*

Mercredi 31 juillet

07.00-08.30 *Petit déjeuner*

08.30-10.00 **Standards professionnels pour les activités de protection**
Pierre Gentile, Responsable du projet "Les soins de santé en danger",
Direction du Département des Opérations, CICR.

De nombreuses organisations œuvrent à la protection des personnes en temps de guerre ou dans d'autres situations de violence. Chacune opère selon ses propres lignes directrices et procédures. Quels sont ou devraient être les exigences minimums auxquelles doivent se conformer toutes les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme actives dans le domaine de la protection?

10.00-10.30 *Pause*

10.30-12.00 **Protéger en temps de guerre**
Graciela Lopez, Cheffe d'Unité Formation, Division de l'Agence Centrale de Recherche et des Activités de Protection, CICR.

Modes d'action, typologie des interventions et défis émergents

12.00-13.30 *Déjeuner*

13.30-15.30 **Réfugiés et personnes déplacées**
Jean-François Durieux, Research Associate, Refugee Studies Centre, Oxford University; Institut des Hautes Etudes Internationales et de Développement, Genève; Ex-Directeur au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Genève.

Le nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées suite aux conflits armés et autres situations de violence constitue l'un des défis à relever aujourd'hui dans le domaine humanitaire. Qu'est ce qu'un réfugié, qu'est ce qu'une personne déplacée, quel est le droit applicable à ces différentes situations, comment assurer leur protection, leur porter assistance?

15.30-16.00 Pause

16.00-17.00 **Les soins de santé en danger**
Pierre Gentile, Responsable du projet "Les soins de santé en danger", CICR.

Que ce soit sous forme d'actes ou de menaces, la violence contre les personnels de santé, les structures médicales et les patients est l'un des défis humanitaires majeurs auquel le monde fait face aujourd'hui. Mais qu'entend-on par "soins de santé", en quoi s'agit-il aujourd'hui de l'un des principaux problèmes humanitaires, que peut-on faire pour y remédier?

18.00-19.00 **Invité spécial : François Bugnion**

François Bugnion, Licencié ès Lettres et docteur ès Sciences politiques, Consultant indépendant en droit et en action humanitaire.

François Bugnion est entré au service du CICR en 1970 et a exercé dans de nombreux contextes : Israël et territoires occupés, Bangladesh, Turquie, Chypre, Tchad, Vietnam, Cambodge. De 2000 à juin 2006, il a servi le CICR en tant que directeur du Droit international et de la Coopération. Il est depuis 2010 membre de l'assemblée du CICR. Il retracera avec nous plus de 40 ans au service de l'action humanitaire : évolutions, défis.

19.30 *Dîner*

Jeudi 1er août

07.00-08.30 *Petit déjeuner*

09.00-12.00 **Conflits armés non-internationaux, groupes armés non-étatiques et DIH**

Cynthia Petrigh, Consultante internationale, Beyond (peace), Paris.

Les groupes armés non-étatiques jouent un rôle central dans les conflits d'aujourd'hui et sont associés à bon nombre des préoccupations humanitaires générées par les conflits. Mais qui sont-ils vraiment, dans quelles situations est-on amené à travailler avec eux, quel est le droit applicable à ces situations, comment les encourager à mieux respecter le droit international humanitaire?

12.00-13.30 *Déjeuner*

13.30-15.00 **La justice pénale internationale, du TPIY à la CPI**

Christian Chartier, Directeur du Centre d'Observation de la Justice Internationale Transitionnelle (COJITE), Limoges; Ancien porte-parole et responsable des services d'information publique du Tribunal Pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) (1994-2010).

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale s'est acheminée progressivement vers la création d'un système de juridictions internationales, complémentaires des tribunaux nationaux, afin de juger les personnes accusées de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Du TPIY à la CPI, en passant par les initiatives nationales, comment la répression de ces crimes internationaux a-t-elle évoluée?

15.00-15.30 *Pause*

15.30-16.00 **Cour pénale internationale et action humanitaire**

Vincent Sautenet, Conseiller juridique et formation, Forum pour l'intégration et la promotion du droit, CICR.

La création de la CPI en 2002 a suscité un vif intérêt de la part des praticiens humanitaires comme une contribution importante à la lutte contre l'impunité. Quels peuvent-être les bénéfices de la CPI pour les praticiens, quel impact la CPI peut-elle avoir sur l'action humanitaire?

16.00-18.00 **Témoignage : investigations de crimes internationaux**

Nicolas Sébire, Bureau du Représentant Spécial d'INTERPOL auprès des Nations-Unies, New York. Ancien enquêteur au TPIY, à la CPI ainsi qu'auprès du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Sur la base de son expérience au TPIY, à la CPI, et auprès du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nicolas Sébire évoquera l'importance des témoignages pour les besoins des enquêtes sur les crimes internationaux, les difficultés qu'il a pu rencontrer, ainsi que ses interactions avec les professionnels de l'humanitaire dans les différents contextes dans lesquels il a opéré.

19.30 *Dîner*

Vendredi 2 août

07.00-08.30 *Petit déjeuner*

08.30-12.00 **Accès humanitaire en situation de conflit armé**

Carla Ruta, Desk Officer Humanitarian Policy, Human Security Division, Section Humanitarian Policy and Migration Federal Department of Foreign Affairs FDFA, Berne
Gerard McHugh, President Conflict Dynamics International, Cambridge, MA

Sécuriser et pérenniser l'accès humanitaire en période de conflit armé est un défi majeur. Ainsi, en 2009, la Suisse a initié un projet visant à développer deux ressources pratiques sur l'accès humanitaire en situation de conflit armé : un guide sur le cadre normatif ("Handbook on the Normative Framework") et un manuel de terrain ("Field Manual"). Ce projet a été mené conjointement par le Département fédéral des affaires étrangères et l'organisation Conflict Dynamics International, ainsi qu'avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et le CICR pour certains aspects. Il fournit les éléments clefs du cadre normatif, et propose de manière concrète des éléments de réponse aux dilemmes auxquels sont confrontés les professionnels de l'humanitaire en terme d'accès.

Note : le "Handbook" et le "Field Manual" étant en langue anglaise, cette session se tiendra en anglais.

12.00-13.30 *Déjeuner*

13.30.17.00 **Les principes humanitaires et le cadre contemporain de l'action humanitaire**

Françoise Bouchet-Saulnier, Directrice juridique, Département du droit humanitaire des affaires légales et contentieuses, Médecins sans Frontières (MSF), Paris.

Pascal Daudin, Chef d'unité de la doctrine et de l'action humanitaire, Division des organisations multilatérales, de la doctrine et de l'action humanitaire, CICR.

Nombre d'acteurs humanitaires se réclament des principes d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité, comme fondement de leur action. Mais quelle est la portée de ces principes, peuvent-ils recevoir plusieurs interprétations, à qui s'adressent-ils, qui doit les respecter, quel est leur intérêt en termes d'accès aux victimes, peut-on mener une action humanitaire efficace sans les respecter?

17.00-18.00 **Clôture du cours**

19.30 *Dîner et soirée de clôture*

Samedi 3 août

Matin *Départ des participants*